

L'école de Javrezac, c'est fini.¹

Les trois classes ont fermé les unes après les autres en juin 2015, juin 2016, et enfin septembre 2016. De manière surprenante, alors que dès juin dernier l'école n'avait plus aucun élève prévu pour la rentrée, l'administration n'a prononcé la fermeture de la dernière classe qu'en septembre. Et ce sans prononcer la fermeture de l'école elle-même.

Cependant en juin dernier personne n'était dupe.

La fête de l'école a donc été, pour les véritables intéressés, l'acte de clôture d'une aventure de près de 50 ans.

Affichages, témoignages, prises de parole, interviews ont été nombreux à destination de tous ceux qui avaient fait le déplacement.

Retour sur l'Histoire

Depuis sa création en 1896 jusqu'en 2014, l'effectif de l'école de Javrezac a toujours été d'une soixantaine d'élèves chaque année.

Malgré le fait que le village ne comportait plus que 600 habitants, qu'il soit vieillissant, qu'il n'ait jamais créé d'école maternelle et qu'il soit très proche des écoles de la ville de Cognac, l'école a traversé les décennies grâce aux pratiques Freinet puis pédagogie institutionnelle introduites dès les années 70 par Fernande Jollet, prolongées par Guy et Josette Girard et Nadine Descoubes puis par Christelle Baron, Colette Bordas et moi-même qui avons constitué la dernière équipe enseignante.

Comblant la baisse démographique du village, de nombreux élèves sont venus de

l'extérieur de la commune, pour ces pratiques de classe et d'école. Choix pédagogique des familles ou recours pour des enfants en difficulté, souvent de comportement, ceux-ci constituaient les deux tiers et plus de l'effectif, depuis près de 30 ans.

Dans ce lieu dont la cohérence s'étendait à la totalité du temps passé à l'école, temps de garderie et le temps de repas compris, ces derniers pouvaient accomplir une scolarité en milieu ordinaire, avec des camarades qui les étaient, les aidait, les confortaient. Plusieurs textes et monographies en témoignant ont été publiés.

Tous apprenaient à lire, écrire, compter, mais aussi à se préoccuper de l'autre, aussi différent soit-il.



Les enseignants, tout en respectant les contraintes et les programmes réglementaires de l'Education Nationale (les inscriptions des élèves et les projets pédagogiques ont toujours été agréés), s'organisaient coopérativement entre eux et avec ceux de différents groupes de travail. L'école fut un lieu de stage pour d'autres enseignants, un repère dans l'évolution des pratiques, un lieu d'observation et de formation mutuelle avec de nombreux visiteurs.

En 2014, conseillée et encouragée par l'administration, la nouvelle municipalité a

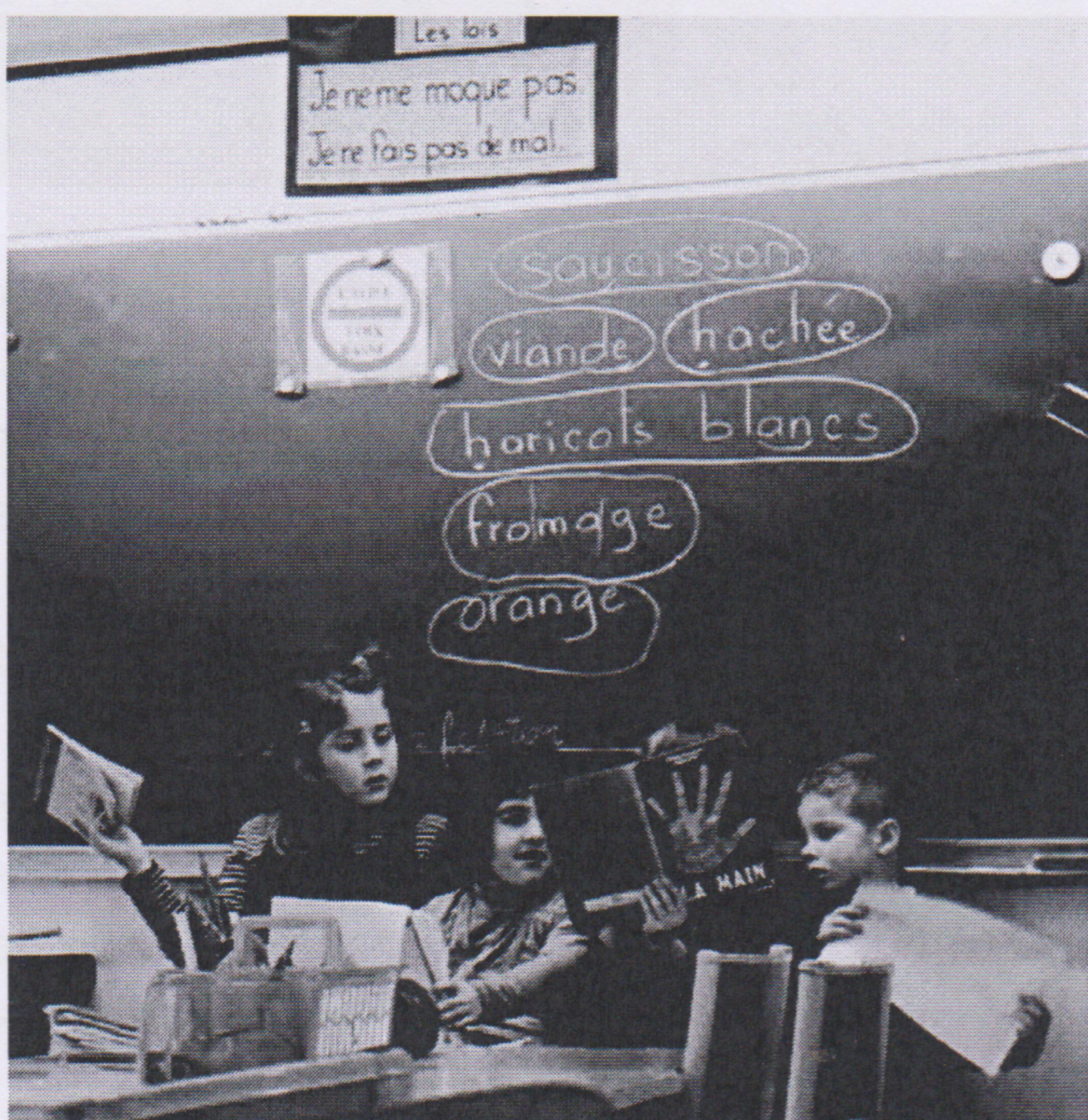
¹ Les photos sont issues du travail de Michel Roussan, « Journal de stage » publié en 2012

bouleversé l'école et rendu impossible la poursuite du travail coopératif avec une forte implication des enfants.

« Reprenant ses prérogatives » selon l'expression d'un inspecteur, « afin de remettre l'école dans un cadre réglementaire », ce sans jamais aucun exemple démontrant que ça n'aurait pas été le cas, la maire a exclu les enseignants de la surveillance de la cantine et de l'inter-classe, introduisant ainsi une rupture radicale, atteignant le collectif de vie et de travail, la culture commune, l'identité de l'école.

Les sanctions et exclusions ont remplacé du jour au lendemain la gestion coopérative, l'entraide, la résolution des conflits par la parole. La participation des élèves au conseil d'école n'a plus été possible, le journal scolaire a perdu son authenticité, toute parole d'enfant étant taxée d'instrumentalisation.

Lorsque mes élèves de CM ont parlé de faire la révolution, après un exposé sur la Révolution française, j'ai dû en rendre compte auprès de l'IEN. Sans mots, sans recours, une violence sans précédent s'est installée entre enfants et personnel municipal, ainsi qu'entre enfants. Nous ne reconnaissions plus notre école, nos élèves.



Les fournitures demandées par les enseignantes n'ont plus été commandées,

du matériel, y compris appartenant à la coopérative, a régulièrement disparu, la bibliothèque riche et variée a été rendue inutilisable, une classe a été transférée dans un local inadapté, les salles d'activité ont été fermées à clé. Les intrusions dans l'espace scolaire se sont multipliées, les agressions et rumeurs propagées ont rendu la vie impossible pour tous, enseignantes et enfants.

Tous les événements, faits et gestes des élèves comme des enseignantes ont été épiés, transmis dénaturés à la hiérarchie. Cette hiérarchie n'a jamais soutenu l'école, ni nous-mêmes enseignantes, nous rendant, au contraire, responsables de cette atmosphère désastreuse.

Toute tentative de dialogue a systématiquement été empêchée.

« Les enfants doivent être capables de s'adapter à différents systèmes éducatifs. Celui que vous mettez en place est si prégnant qu'il interdit aux enfants de s'adapter à un autre, d'où les difficultés rencontrées par le personnel municipal ». Nous pouvions pourtant démontrer que nos élèves s'adaptaient sans plus de difficulté que d'autres au collège mais nous n'avons jamais été entendues.

Déplacements du Dasen ou de son adjoint, de l'IEN, accusations calomnieuses, convocations par le médecin de prévention, expertise psychiatrique, convocation à la gendarmerie à propos de la situation préoccupante de l'école... Particulièrement exposée en tant que directrice j'ai été l'objet de nombreuses pressions. Mais, faute d'élément recueilli, aucune de ces démarches n'a pu aboutir, justifier à mon encontre une mesure de déplacement ou de mise en congé.

Mais, ses raisons et ses moyens d'exister disparaissant, la fin même de cette école si particulière était inévitable. Elle manquera au paysage scolaire de la région, elle manquera surtout aux 60 élèves qui aujourd'hui la fréquenteraient.

Des parents, les syndicats et nous-mêmes nous sommes d'abord battus pour alerter à tous les niveaux. Personnellement j'ai eu l'attention et l'aide essentielle de nombreuses personnes ainsi que celle des syndicats charentais, me permettant de réfléchir, de faire face aux pressions, de continuer à travailler.

Par la suite, n'obtenant aucune réponse permettant d'espérer, nous nous sommes mobilisés pour amener à son terme, dignement et sans esquive, l'aventure de cette école.

L'originalité de l'école de Javrezac ne se résument pas à la pédagogie, c'était aussi une école ordinaire, sans statut particulier. Sa pratique se développait à bas bruit, sans projet préalable, sans manifeste, et dans le respect des textes régissant la vie des écoles. Son projet pédagogique ne contredisait pas les injonctions réglementaires.

Cette « banalité » a été en partie cause de sa perte : si elle s'était abritée sous le statut d'établissement « expérimental » elle serait entrée dans cette sorte de ghetto créé par le pouvoir, notamment en 1981, dont les expériences ne sont pas généralisables (moyens, effectifs, projets).

A Javrezac la Pédagogie Institutionnelle a exceptionnellement duré dans le temps. Par-là elle a démontré sa validité et sa généralisation possible. Cela ne pouvait être accepté, encore moins défendu par une hiérarchie pour laquelle « toutes les écoles

se valent, sinon c'est une école privée ». Selon un inspecteur, il fallait « casser le noyau de Javrezac ».

Cette fermeture est donc une petite victoire, peu importe qu'elle soit en réalité signe d'échec de l'Education Nationale.

C'est pour nous une bonne raison pour ne pas renoncer à se souvenir, assumer, continuer, car le travail n'a pas été vain et rien ne fera qu'il n'ait pas existé. Il se poursuivra, d'autres s'y engagent, d'autres lieux verront le jour.

Pour ma part, comme pour mes élèves de Javrezac, cette année scolaire débute ailleurs.

J'ai maintenant 22 élèves de 4 et 5 ans dans une école primaire qui vaut enfin toutes les autres, en banlieue de Cognac.

Annick Marteau, Cognac



MARTEAU A., « L'école de Javrezac c'est fini », in *Echos - P.I.*, n° 65, septembre 2016, p. 3-5